

Appel à contributions

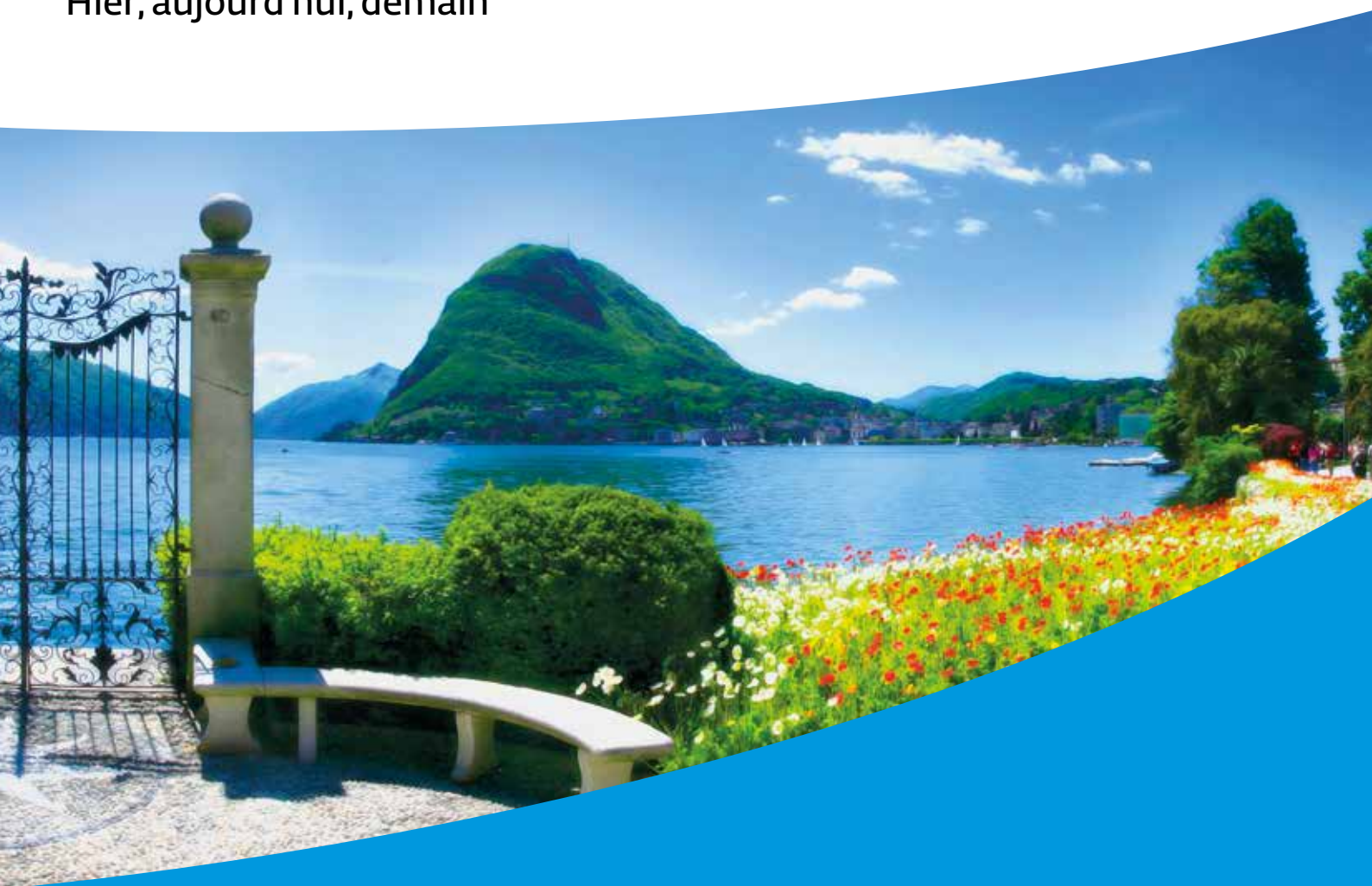
(Call for Abstracts)

Congrès de Jubilé:
les 10/15 ans
des Hautes écoles spécialisées
de la santé en Suisse.

**Best Practice & Best Policy –
Hier, aujourd'hui, demain**

Lugano
Les 1 et 2 septembre
2016

www.schp.ch





Depuis 2010, la Conférence spécialisée "santé" des Hautes écoles spécialisées de Suisse organise le Swiss Congress for Health Professions (SCHP) véritable plateforme d'échanges interdisciplinaires des savoirs à l'attention des professionnel-le-s de la Santé.

En 2016, le Département d'économie d'entreprise, santé et travail social de la SUPSI a le plaisir d'accueillir à Lugano le congrès jubilé qui marque les 10/15 ans des Hautes écoles spécialisées en santé en Suisse.

Ce 4ème congrès s'adresse à un large cercle de chercheur-e-s, d'enseignant-e-s et de praticien-ne-s, ainsi qu'à toute personne intéressée, de Suisse ou de l'étranger.

Par des apports captivants et innovants, il entend offrir un contexte propice au positionnement actif des professions de la santé en matière de politique de santé et de formation.

Depuis leur création il y a 10, respectivement 15 ans, les Hautes écoles spécialisées en santé se sont implantées dans les champs de la formation et de la recherche en Suisse. Des projets de recherches innovants, des prestations de service mais aussi de la formation et de la formation continue sont développés, tant au niveau national qu'international. Pour ce congrès de jubilé, nous recherchons des exemples de réalisations et de bonnes pratiques qui s'inscrivent dans une des quatre thématiques centrales suivantes:

1. **La recherche en matière de pratiques de santé: collaborations et développements**
2. **L'innovation dans l'enseignement des professions de la santé**
3. **Prestations de soins et politique de la santé**
4. **Les formations de la santé du point de vue des patient-e-s**

Les chercheur-e-s et enseignant-e-s sont invité-e-s à:

- Présenter leurs projets de recherche, de réalisations ou de pratiques innovantes
- Rendre compte d'innovations et d'expériences dans le domaine de la formation de base, post-grade et continue
- Organiser des ateliers thématiques

Trois possibilités de contributions:

- **Exposés** de 15 minutes, suivi d'un échange de 15 minutes (sessions parallèles)
- **Posters** affichés durant toute la durée du congrès, y.c. une session de poster
- **Ateliers thématiques** approfondissant un thème durant 90 minutes (sessions parallèles). La personne qui soumissionne assume alors la responsabilité de coordonner l'ensemble de l'atelier.

Les propositions d'ateliers issues du domaine de la formation continue seront particulièrement bienvenues.

Objectifs

- Echanges interdisciplinaires et inter-professionnels
- Renforcement d'une identité des professions de la santé
- Présentations de résultats de recherches, de nouvelles théories et de pratiques innovantes
- Réseautage
- Positionnement et relations publiques

Public cible

- Collaborateurs-trices et alumnis des Hautes écoles spécialisées et des Ecoles supérieures actifs-ves dans l'enseignement, dans la recherche ou dans le développement de prestations de service
- Praticien-ne-s, spécialistes et cadres des milieux de soins
- Personnes actives dans le système de santé et/ou qui s'intéressent aux questions sanitaires (médecins, psychologues, sociologue, travailleur-se social-e, économiste, juriste, etc.)
- Personnes actives dans la formation, dans la recherche, dans la politique sanitaire ou dans les administrations publiques

Langues du Congrès

Allemand, français, italien, anglais

Organisation du Congrès

Le Département d'économie d'entreprise, santé et travail social de la SUPSI (www.supsi.ch/deass) a reçu la mandat d'organiser le 4ème Swiss Congress for Health Professions en collaboration avec la firme LT3 Suisse (www.lt3suisse.ch). Celui-ci aura lieu les 1 et 2 septembre 2016 à Lugano.



*L'App du Congrès
peut être téléchargé
dès la moitié du mois
de novembre*

1. Axes thématiques

S'inscrivant dans un des quatre grands axes thématiques évoqués ci-dessus, les contributions devront présenter des projets, des innovations et des résultats de recherches issus des domaines professionnels de la nutrition et diététique, de l'ergothérapie, de la maternité et de la santé maternelle, des soins infirmiers, de la physiothérapie, de la technologie en radiologie médicale et de l'ostéopathie. C'est le comité scientifique (www.schp.ch/fr/organisation/comite_scientifique/) qui regroupera les contributions retenues dans les différents ateliers.

2. Evaluation et forme des propositions de contributions

2.1 Evaluation

Le comité scientifique évalue les propositions de contributions (abstracts) qui lui sont soumis selon les critères suivants:

- Pertinence scientifique (contenu, méthode, aspect novateur)
- Structuration du résumé et clarté des propos
- Pertinence pour le Congrès
- Pertinence pour la pratique, la profession ou la formation de base et continue
- Pertinence pour les patient-e-s

Chaque proposition de contribution est évaluée de façon anonyme par deux membres du comité scientifique.

2.2 Forme des propositions de contributions

2.2.1 Exposés (sessions parallèles)

Les exposés sont présentés dans des sessions parallèles de 90 minutes. Trois exposés y sont présentés. Chaque exposé dure approxima-

tivement 15 minutes et est suivi d'une discussion d'une durée équivalente. Le comité scientifique regroupera les contributions retenues selon leur contenu afin d'assurer une cohérence à chaque session.

2.2.2 Posters et session de posters

Les posters regroupés par thèmes seront exposés durant toute la durée du Congrès. Lors de la session de posters il est impérativement demandé aux auteur-e-s de se tenir à proximité de leur poster et de se mettre à disposition des participant-e-s du Congrès.

2.2.3 Ateliers thématiques (sessions parallèles)

Les ateliers thématiques occupent une session parallèle entière de 90 minutes et sont composés d'une à trois présentations orales. Une place minimale de 45 minutes est réservée à la discussion. La proposition de contribution est soumise pour un atelier thématique entier. Il y est demandé de spécifier l'(es) axe(s) thématique(s), les intervenant-e-s prévu-e-s ainsi que le/la modérateur-trice (qui ne doit pas présenter d'exposé).

3. Directives pour la soumission des contributions (abstracts)

- Les directives s'appliquent aux exposés, aux posters et aux ateliers thématiques.
- Les contributions peuvent être soumises en allemand, français, italien, ou anglais.
- Les auteur-e-s principaux/pales soumettent au maximum trois contributions.
- Le nombre maximal de co-auteur-e-s autorisé-e-s par document est de dix.
- Les contributions soumises se rapportent à un axe thématique défini.

Elles doivent en outre préciser si le contenu est propre à une profession (p.ex. en physiothérapie) ou plutôt interdisciplinaire.

- La longueur maximale d'une contribution est de 2'500 caractères, espaces compris, sans tableaux ni graphiques.
- L'envoi des contributions se fait exclusivement en ligne sur le site Internet du Congrès (www.schp.ch).
- En soumettant sa contribution, l'auteur-e autorise l'organisation du Congrès à le publier soit sous forme électronique soit sur support papier.
- Les contributions sont structurées comme suit:
 - titre
 - introduction/contexte
 - objectif, problématique
 - méthode, résultats
 - discussion/conclusion.

4. Délais

Le délai de soumission des contributions est fixé au lundi 29 février 2016. Les auteurs des contributions seront prévenus de l'acceptation ou non de leur proposition et de la forme retenue pour celle-ci au début du mois de juin 2016. Les inscriptions au Congrès seront ouvertes au printemps 2016. Les participant-e-s pourront s'inscrire en ligne sur le site Internet du Congrès (www.schp.ch).

5. Frais d'inscription

Les intervenant-e-s doivent s'inscrire au Congrès et s'acquitter de la totalité des frais d'inscription au même titre que les autres participant-e-s.

